

Saché-le !

Le nouveau bulletin municipal de notre village

MAIRIE de SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

E-mail

mairie.sache@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h30

Mardi - Vendredi

9h00 – 12h00

Samedi

10h00 – 12h00

Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou
sur rendez vous

Les Adjointes et les
Conseillers Municipaux sur
rendez vous

Conseiller Général
Samedi matin

de 9 h à 10 h dans les locaux
de la Communauté de
Communes (à Azay le Rideau)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

DECHETERIE

Les Aunays
37190 Saché

Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi: 8h30-12h15

Mercredi: 14h-18h30

Samedi : 8h30-12h15 et 14h-18h30

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi: 9h-12h15

Mercredi: 14h-17h30

Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h

Edition trimestrielle

Numéro 6

Octobre 2009

Pourquoi le développement durable au 21ème siècle ?

Après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, les pays dits développés ont brutalement pris conscience que leur prospérité reposait sur l'utilisation de plus en plus intensive des ressources naturelles, charbon, pétrole, gaz, eau, etc...

L'épuisement des ressources

Ces ressources naturelles, accumulées depuis des millénaires, furent alors dites non renouvelables. On se rendit compte alors que notre terre, était moins vaste, moins grande, plus fragile, plus précieuse, qu'on le pensait depuis l'aube des temps. Les ressources naturelles n'étaient pas inépuisables. Alors commença l'ère des économies d'énergies.

Les gaz à effet de serre

Un deuxième bouleversement des consciences apparut dans les années 90/2000. Les scientifiques laissèrent entendre, que l'utilisation de ces carburants, provoquait des rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Effet qui existe naturellement et qui permet la vie sur la terre. Sans l'effet de serre naturel de l'atmosphère, la température moyenne du globe serait en effet de -18°. Mais son augmentation brutale entraînerait un réchauffement climatique anormal. Le quatrième et dernier rapport du groupe d'experts intergouvernementaux, auquel ont participé plus de 2500 scientifiques de 130 pays, affirme que la probabilité que le réchauffement climatique constaté depuis 1950 soit d'origine humaine est de 90%. Ces mêmes scientifiques restent aussi affirmatifs lorsqu'ils parlent des conséquences de ce réchauffement climatique : fonte de la calotte glaciaire et des glaciers de montagne avec comme conséquence une montée du niveau des océans, tempêtes et inondations plus violentes et plus fréquentes, sécheresses excessives ailleurs, migration des cultures, nouveaux parasitismes, biodiversité en danger, etc...

De graves conséquences sociales sont aussi évoquées.

Le double diagnostic est donc maintenant bien établi. D'une part les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Et par ailleurs en les exploitant trop intensément on provoque indirectement des dérèglements climatiques. Tous les états en prennent petit à petit conscience.

Le développement durable, quid ?

On le lit tous les jours. On nous parle désormais de développement durable. Selon la définition qui en a été donnée dès 1987, c'est " **un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ".

En France, les nombreuses rencontres et confrontations d'intérêts autour des deux « Grenelle de l'Environnement », en 2007 et 2009, a permis de trouver une base d'accords entre toutes les parties prenantes. **L'agenda dit 21 qui s'en inspire, c'est à dire le programme pour le 21ème siècle**, devient ainsi la bible nationale. Toutes les instances, état, collectivités territoriales, entreprises, associations et particuliers, sont invitées à l'appliquer d'une façon très concrète dans toutes leurs opérations d'investissement et de fonctionnement et leurs plans de développement.

L'urgence d'agir, ensemble, à tous les niveaux, est évidente.

La municipalité de Saché, en coordination étroite avec la Communauté de Communes du Ridellois et le Pays du Chinonais, peaufine actuellement l'agenda 21 de la commune.

Nous vous en parlerons plus précisément dans les prochains **Saché-le**.

Le Conseil Municipal
Toujours à votre disposition

Manifestations

Le 25 octobre 2009, Randonnée Pédestre et Pot au feu, au profit de l'Ecole de Saché.

3 circuits : 5, 10, 16 km, découverte des châteaux et sites balzacien - départ de 8h30 à 10h00
Renseignements et Réservations au 02.47.26.86.65.

Le 11 novembre 2009, Commémoration de l'Armistice 14-18 à 11 h au cimetière,

Vin d'honneur dans la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

et **Repas des anciens** - Renseignements et Réservations au 02.47.26.86.65.

Principales décisions du Conseil Municipal



Fleurissement



- Mise en modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
- Choix du traiteur RAGOT de Saché pour le repas des anciens.
- Choix des entreprises TTPL pour travaux cimetière et DURAND pour la voirie.
- Achat d'une cureuse en partenariat avec Bréhémont et Lignières.
- Achat de matériel pour l'Ecole (tables, chaises, vélos)
- Création d'un poste d'adjoint administratif en remplacement de Mme Nevoit.

Les comptes rendu détaillés des Conseils Municipaux peuvent être consultés sur www.sache.fr ou en Mairie.

Agenda

24 octobre

Soirée dansante organisée par l'Association Sportive de la Vallée du Lys

25 octobre

Randonnée pédestre sur les sites balzaciens de Saché suivi d'un repas Pot-au-feu

11 novembre

Cérémonie du 11 Novembre et Vin d'honneur

Repas des Anciens

12 novembre et 10 décembre

Soirée Slam et Poésie au Café Balzac

14 novembre

Loto organisé par l'Association Sportive de la Vallée du Lys

11 décembre

Chants et Noël des enfants de l'Ecole Maternelle et Primaire

13 décembre

Loto organisé par l'Association des Anciens Combattants d'AFN

19 décembre

Marché de Noël sur la place A. Calder, organisé par Saché Anim'

31 décembre

Réveillon organisé par l'Association les Amis de la Vallée du Lys

Château et Musée de Saché

Les impressions de Saché, 24 et 31 octobre, de 15h30 à 16h30

Promenade contée, 25 et 28 octobre, 4 novembre à 15h00 (enfants de 4 à 7 ans)

A musées vous en région Centre, 15 novembre

- Lectures de la correspondance entre Honoré de Balzac et George Sand

- Cafés littéraires

Tél. : 02 47 26 86 50 ou www.musee-balzac.fr

AVIS

Enquête publique

5 au 26 octobre

Préalable à l'établissement de
servitudes radioélectriques
contre les obstacles et les
perturbations
électromagnétiques

Mairie d'Azay le Rideau



Travaux en cours



Informations diverses

Deux phases de **travaux** ont débuté au mois de septembre dans la commune :

Création d'un réseau de canalisation sous chaussée à l'entrée Est de la commune qui reprendra les eaux pluviales du nouveau et de l'ancien cimetière, du parking et de la RD 17 qui avaient la fâcheuse habitude de s'écouler chez les riverains. Des trottoirs et un passage piéton sont en cours de mise en œuvre et assureront une liaison piétonne sécurisée, du bourg jusqu'au cimetière.

Des trottoirs sont également en cours de réalisation dans le prolongement de la rue Sainte Anne, pour assurer une liaison piétonne sécurisée, du bourg jusqu'à l'étang de Maurux.

Travaux d'entretien entre le château et la limite de commune de Thilouze. Cette route très circulée avait un réel besoin de remise en sécurité. Pour éviter que de telles dégradations de la chaussée se reproduisent des créations et des curages de fossés ont été réalisés pour assurer un bon écoulement des eaux de pluies.

Les matériaux issus de ces chantiers ont été réutilisés pour réparer les chemins communaux dégradés lors des orages. Un enrobé a également été mis en œuvre dans la dernière portion de la rue du pré Guibert.

Important : En cas de découverte d'animaux de la faune locale ou étrangère, pouvant être dangereux ou non, protégés éventuellement, contacter l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au 02.47.26.80.13 ou la Direction Départementale des Services Vétérinaires au 02.47.49.50.80, **avant toute décision de capture ou de destruction.**

Retrouvez toutes ces infos, sur le site Internet de la Commune : www.sache.fr